

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

La qualité des services du Centre d'hébergement de Mont-Tremblant ne doit pas être mise en doute!

Mont-Tremblant, le 10 novembre 2016 – La direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides souhaite corriger les informations qui ont été véhiculées depuis les dernières semaines au sujet du Centre d'hébergement de Mont-Tremblant.

« La qualité des services offerts au Centre d'hébergement de Mont-Tremblant est connue et reconnue. En aucun temps, elle a diminué ! Nos gestionnaires sont présents dans ce centre, comme dans tous les autres sous notre responsabilité, afin de s'en assurer », a déclaré avec vigueur le président-directeur général du CISSS des Laurentides, M. Jean-François Foisy.

De plus, grâce au travail dévoué du personnel de cet établissement, le Centre d'hébergement de Mont-Tremblant a été identifié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec comme étant un milieu se démarquant par ses approches et façons de faire basées sur les meilleures pratiques reconnues. Dans ce cadre, une visite d'observation a notamment eu lieu le 28 octobre dernier par des représentants du ministère.

« Je trouve malheureux et déplorable que certaines personnes discréditent le travail effectué dans ce très beau milieu sans égard aux reconnaissances qu'il reçoit, et surtout, sans égard aux inquiétudes que cela soulève auprès des personnes qui y sont hébergées et leurs proches », a ajouté M. Foisy.

La direction tient également à préciser que 97 % des emplois disponibles au Centre d'hébergement de Mont-Tremblant sont comblés et les autres sont en voie de l'être. De plus, les congés d'absence pour maladie s'élèvent à 12 % et non à 50 % comme l'affirme le syndicat APTS. D'ailleurs, la grande majorité de ces absences ne sont pas liées au contexte de travail.

« Il est vrai que l'été dernier a représenté une période plus difficile au sein de cet établissement en raison de la période de vacances du personnel combinée à certaines absences imprévues. Néanmoins, nous avons pris les mesures nécessaires afin de soutenir les employés et pour éviter que la qualité des services offerts aux résidents soit affectée. La situation est maintenant rétablie depuis plusieurs semaines et nous sommes fiers de la façon dont nous l'avons gérée. Nous remercions d'ailleurs le personnel pour son grand dévouement », a indiqué M. Foisy.

Un comité de travail comprenant notamment les trois syndicats en place au Centre d'hébergement de Mont-Tremblant élabore actuellement des solutions afin de prévenir ce genre d'événement en vue de la prochaine période estivale. Des solutions concrètes pourront même être appliquées pour les prochaines vacances, soit celles de la période des fêtes. Les participants de l'APTS se sont d'ailleurs dits très satisfaits de ces travaux.

-30-

Source : Direction générale
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté
450 432-2777, poste 22898